

Travaux de restauration du bocage et d'hydraulique douce sur le bassin versant du Semilly et la prise d'eau sur la Vire

Construire un territoire durable est l'un des axes du projet de territoire de Saint-Lô Agglo. Le contrat de territoire Eau et Climat signé avec l'agence de l'eau Seine-Normandie participe à cet enjeu, notamment en déployant un programme d'hydraulique douce et de restauration du bocage pour lutter contre l'érosion et le ruissellement, préserver et améliorer la qualité de la ressource en eau mais également le patrimoine paysager.

LE PROGRAMME D'HYDRAULIQUE DOUCE ET DE RESTAURATION DU BOCAGE

Le programme d'hydraulique douce et de restauration du bocage a été lancé en 2022 dans le cadre du contrat de territoire Eau et Climat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

1 objectif : atteindre un bon état des cours d'eau du territoire en luttant contre l'érosion et le ruissellement

Les zones concernées



5 bassins versants prioritaires ont été définis sur les cours d'eau suivants : **le Semilly, le Précorbain, l'Elle, la Jacre et l'Hain**. Sur chaque bassin, les eaux ruissellent vers le même cours d'eau. Ils ont été choisis en fonction de leur enjeu sur la qualité de l'eau. Sur ces bassins, les travaux réalisés permettent d'**améliorer la qualité de l'eau en limitant sa dégradation par temps de pluie**.

Les types de travaux réalisés

Les travaux sont définis et réalisés en concertation avec les propriétaires et exploitants agricoles volontaires après un diagnostic de terrain.

- ✓ Création et regarnissage de haies antiérosives, majoritairement sur talus
- ✓ Aménagement ou déplacement d'entrée de champ
- ✓ Création de bosquets
- ✓ Création de fossés aveugles...

Le budget du programme

Le programme, animé par deux techniciens bocage, représente un volume de travaux de **300 000€ TTC par an**.

Les travaux sont financés à 100% par Saint-Lô Agglo et ses partenaires : l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'Union européenne (Feder).

Les postes sont financés par l'Agence de l'eau et l'Union européenne.

En cofinancement avec :



Les bénéfices des travaux pour le territoire

➤ Pour la ressource en eau

Les haies antiérosives retiennent l'eau ruisselée, l'épurent et favorisent son infiltration. Ces étapes améliorent la **qualité des cours d'eau**, source de prélèvement d'eau pour l'eau potable. Les travaux permettent de **préserver la ressource en eau en quantité et en qualité**.

➤ Pour la biodiversité

Les haies constituent des restaurations d'habitats pour les espèces animales et végétales du bocage : lieu de reproduction, refuge, lieu d'alimentation

➤ Pour le patrimoine paysager

Le bocage est un élément fort de notre patrimoine paysager à la fois dans la qualité de vie au quotidien qu'en tant qu'attrait touristique pour attirer les touristes et de nouveaux habitants

L'avancement du programme

- **2022-2023** : Réalisation des **diagnostics** des bassins versants : **du Semilly, du Précorbin, de la Jacre et de l'Elle amont**
- **Automne-hiver 2023-2024** : **Travaux** sur les bassins versants du **Précorbin** et de **l'Elle amont**
- **Automne-hiver 2024-2025** : **Travaux** sur les bassins versants de **l'Elle amont** (suite) **et de la Jacre**
- **2024-2025** : programme à venir sur le **bassin versant de l'Hain**
- **2025** : Poursuite du programme sur d'autres bassins versants non définis



LES TRAVAUX SUR LE BASSIN VERSANT DU SEMILLY ET LA PRISE D'EAU SUR LA VIRE

Le bassin versant du Semilly

Situé sur les communes de la Barre-de-Semilly, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly et Saint-Lô, il alimente la prise d'eau potable du barrage du Semilly. Un périmètre de protection de captage est présent à proximité du barrage.

La prise d'eau sur la Vire

Le programme a également été mené en 2022-2023 sur le périmètre de protection de la prise d'eau de la Vire (commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire).

Les travaux réalisés

- ✓ **1 diagnostic** en 2022
- ✓ **6,4 km de haies** créées ou restaurées
- ✓ **12 exploitants** agricoles concernés

Coût des travaux

Un projet porté par Saint-Lô Agglo et cofinancé par :



Des fonds européens (Feader) ont également été mobilisés pour financer les postes des techniciens bocage en 2022 :



138 825 € TTC (travaux) dont :

111 060 € financés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie

27 765 € d'autofinancement

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   

